
États financiers de
Fondation de l'Hôpital du
Sacré-Cœur de Montréal

31 décembre 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	1-3
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	4
État de la situation financière.....	5-6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires.....	8-16

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans le rapport annuel, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 29 mai 2024

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A131844

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds
 Exercice terminé le 31 décembre 2023

		2023					2022	
Notes	Fonds d'administration générale	Fonds d'immobilisations	Fonds de développement	Fonds de dotation	Fonds spécifique	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits								
Apports	3	2 331 636	—	2 241 745	—	2 857 277	7 430 658	4 570 378
Revenus de placement	4	4 551 392	—	668 733	22 185	1 341 937	6 584 247	(1 089 807)
Activités de financement	5	786 760	—	65 412	—	214 019	1 066 191	1 598 115
		7 669 788	—	2 975 890	22 185	4 413 233	15 081 096	5 078 686
Charges								
Frais inhérents liés aux apports	3	312 707	—	381 185	—	—	693 892	711 908
Gestion et garde des placements		414 538	—	—	—	—	414 538	362 410
Activités de financement Administration	5	604 396	—	20 510	—	146 429	771 335	823 296
Amortissement des immobilisations		1 730 167	—	—	—	—	1 730 167	1 459 989
		—	12 305	—	—	—	12 305	12 264
		3 061 808	12 305	401 695	—	146 429	3 622 237	3 369 867
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant dons		4 607 980	(12 305)	2 574 195	22 185	4 266 804	11 458 859	1 708 819
Dons au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal / Installation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et de l'Hôpital en santé mentale Albert-Prévost		615 258	—	1 407 874	—	3 663 495	5 686 627	2 327 057
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		3 992 722	(12 305)	1 166 321	22 185	603 309	5 772 232	(618 238)
Soldes de fonds au début		15 803 396	34 963	17 510 712	11 806 465	16 137 073	61 292 609	61 910 847
Virements interfonds	7	(556 866)	5 101	—	551 765	—	—	—
Soldes de fonds à la fin		19 239 252	27 759	18 677 033	12 380 415	16 740 382	67 064 841	61 292 609

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
État de la situation financière
 au 31 décembre 2023

							2023	2022
Notes	Fonds d'administration générale	Fonds d'immobilisations	Fonds de développement	Fonds de dotation	Fonds spécifique	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Actif								
Placements et intérêts courus								
Placements	8	64 333 827	—	—	—	64 333 827	57 917 795	
Intérêts courus		22 873	—	—	—	22 873	11 947	
		64 356 700	—	—	—	64 356 700	57 929 742	
Autres éléments d'actif								
Encaisse		2 646 609	—	—	—	2 646 609	3 179 714	
Débiteurs		175 586	—	—	—	175 586	436 506	
Sommes dues par le fonds d'administration générale aux autres fonds	11	—	—	18 677 033*	12 380 415*	16 740 382*	—	
Frais payés d'avance et autres éléments d'actif		667 860	—	—	—	667 860	530 300	
Immobilisations	9	—	27 759	—	—	27 759	34 963	
		3 490 055	27 759	18 677 033	12 380 415	16 740 382	3 517 814	
		67 846 755	27 759	18 677 033	12 380 415	16 740 382	67 874 514	

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

État de la situation financière (suite)

au 31 décembre 2023

						2023	2022
Notes	Fonds d'administration générale	Fonds d'immobilisations	Fonds de développement	Fonds de dotation	Fonds spécifique	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passif							
Créditeurs et charges à payer	10	724 533	—	—	—	724 533	721 134
Produits perçus d'avance		85 140	—	—	—	85 140	97 482
Sommes dues par le fonds d'administration générale aux autres fonds	11	47 797 830*	—	—	—	—	—
		48 607 503	—	—	—	809 673	818 616
Soldes de fonds							
Investis en immobilisations		—	27 759	—	—	27 759	34 963
Affectations d'origine externe	12	—	—	18 677 033	5 152 799	16 740 382	40 570 214
Affectations d'origine interne		—	—	—	7 227 616	—	7 227 616
Non grevés d'affectations		19 239 252	—	—	—	19 239 252	15 803 396
		19 239 252	27 759	18 677 033	12 380 415	16 740 382	67 064 841
		67 846 755	27 759	18 677 033	12 380 415	16 740 382	67 874 514

* Ces montants ne sont pas reportés dans le total étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____, administrateur

 _____, administrateur

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2023

	2023	2022
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	5 772 232	(618 238)
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	(4 819 094)	2 704 065
Amortissement des immobilisations	12 305	12 264
	965 443	2 098 091
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Intérêts courus	(10 926)	31 580
Débiteurs	260 920	(125 185)
Frais payés d'avance et autres éléments d'actif	(137 560)	(24 784)
Créditeurs et charges à payer	3 400	328 796
Produits perçus d'avance	(12 343)	97 482
	1 068 934	2 405 980
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	(1 596 938)	(1 596 975)
Acquisition d'immobilisations	(5 101)	(2 870)
	(1 602 039)	(1 599 845)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(533 105)	806 135
Encaisse au début	3 179 714	2 373 579
Encaisse à la fin	2 646 609	3 179 714

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (la « Fondation »), constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est une fondation publique créée pour aider à la réalisation des objectifs poursuivis par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal / Installation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et de l'Hôpital en santé mentale Albert-Prévost (l'« Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal »). Elle est reconnue comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Fonds d'administration générale

Le fonds d'administration générale rend compte des activités menées par la Fondation en matière de prestation des services et d'administration.

Fonds d'immobilisations

Le fonds d'immobilisations présente les actifs immobilisés détenus par la Fondation, de même que les produits et charges qui y sont liés.

Fonds de développement

Le fonds de développement rend compte des activités menées dans le cadre des campagnes majeures et présente les ressources affectées au financement de projets majeurs de développement à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (construction, aménagement et acquisition d'équipements médicaux), à l'enseignement ainsi qu'à l'attribution de bourses de recherche ou postdoctorales.

Fonds de dotation

Affectations d'origine externe

Le fonds de dotation grevé d'affectations d'origine externe présente les ressources apportées à titre de dotations. Les revenus de placement tirés des ressources du fonds de dotation sont présentés dans le fonds d'administration générale, sauf dans le cas de directives stipulées par les apporteurs des fonds détenus à titre de dotations.

Affectations d'origine interne

Le fonds de dotation grevé d'affectations d'origine interne présente les sommes transférées par le conseil d'administration du fonds d'administration générale dans le but d'assurer une croissance du capital du fonds de dotation. Ces sommes ne peuvent être utilisées sans le consentement préalable du conseil d'administration, à l'exception des revenus tirés de ces ressources qui sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration générale.

2. Méthodes comptables (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Fonds spécifique

Le fonds spécifique présente les ressources affectées au financement de projets, comme il est spécifié par les donateurs.

Constatation des produits

Apports

Les apports grevés d'affectations sont constatés à titre de produits du fonds approprié au moment où ils sont encaissés.

Les apports non grevés d'affectations sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale au moment où ils sont encaissés.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits du fonds de dotation au moment où ils sont encaissés.

Les promesses d'apports et les dons différés (legs testamentaire, assurance vie, rente, etc.) sont présentés dans les notes complémentaires.

Revenus de placement

Les revenus de placement affectés tirés des ressources du fonds de dotation sont constatés dans le fonds de développement ou, lorsque stipulé par les donateurs, dans le fonds de dotation. Les revenus de placement non grevés d'affectations tirés des ressources du fonds de dotation sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale.

Les revenus de placement tirés des ressources du fonds de développement et du fonds spécifique sont constatés à titre de produits dans les fonds respectifs. Les autres revenus de placement sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration générale.

Activités de financement

Les revenus affectés des activités de financement sont constatés à titre de produits dans le fonds de développement ou le fonds spécifique. Les revenus non affectés des activités de financement sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration générale.

Ventilation des charges

Les différentes catégories de charges à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds incluent des charges directes, à l'exception des salaires et des charges sociales des employés affectés aux activités de financement et aux communications, qui sont ventilées entre la fonction « activités de financement » et la fonction « administration ». La répartition entre les deux fonctions est basée sur le temps alloué aux deux fonctions par les employés visés.

Dons au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal / Installation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et de l'Hôpital en santé mentale Albert-Prévost

Les dons font l'objet d'une approbation de la part du conseil d'administration et sont comptabilisés au moment où ils sont versés ou devenus exigibles.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Fondation dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds dans l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Améliorations locatives	10 %
Mobilier	10 %
Matériel informatique	25 %

2. Méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Apports

	2023		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale	2 331 636	312 707 ⁽¹⁾	2 018 929
Fonds de développement	2 241 745	381 185 ⁽²⁾	1 860 560
Fonds spécifique	2 857 277	—	2 857 277
	7 430 658	693 892	6 736 766

	2022		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale	1 584 343	280 250 ⁽¹⁾	1 304 093
Fonds de développement	1 033 898	431 658 ⁽²⁾	602 240
Fonds spécifique	1 952 137	—	1 952 137
	4 570 378	711 908	3 858 470

(1) Dépenses de publipostage

(2) Frais inhérents aux campagnes majeures

4. Revenus de placement

	2023	2022
	\$	\$
Revenus tirés de fonds unitaires de placements	1 579 773	1 039 914
Intérêts	184 693	92 948
Dividendes	687	481 396
Variation de la juste valeur des placements	4 819 094	(2 704 065)
	6 584 247	(1 089 807)
Répartition des revenus de placement		
Fonds d'administration générale	4 551 392	(773 146)
Fonds de développement	668 733	(89 604)
Fonds de dotation	22 185	(3 943)
Fonds spécifique	1 341 937	(223 114)
	6 584 247	(1 089 807)

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Notes complémentaires

31 décembre 2023

5. Activités de financement

	2023		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale			
Omnium de golf	170 054	94 798	75 256
Gala	430 611	420 638	9 973
Salon de l'auto	100 851	30 476	70 375
Dégustation de vins	69 897	32 965	36 932
Défi des générations	13 607	25 499	(11 892)
Activités tierces	1 740	20	1 720
	786 760	604 396	182 364
Fonds de développement			
Golf Griffon	58 177	20 510	37 667
Loterie – publics	7 235	—	7 235
	65 412	20 510	44 902
Fonds spécifique			
Activités tierces	173 290	126 425	46 865
Vélo-Onco	40 729	20 004	20 725
	214 019	146 429	67 590
	1 066 191	771 335	294 856
			2022
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale			
Omnium de golf	261 612	126 639	134 973
Gala	847 916	477 748	370 168
Salon de l'auto	7 840	3 563	4 277
Dégustation de vins	63 300	33 275	30 025
Défi des générations	31 227	41 726	(10 499)
Encan	—	4 817	(4 817)
Activités tierces	3 714	752	2 962
	1 215 609	688 520	527 089
Fonds de développement			
Loterie – employés	343 400	118 197	225 203
Fonds spécifique			
Activités tierces	5 287	2 547	2 740
Vélo-Onco	33 819	14 032	19 787
	39 106	16 579	22 527
	1 598 115	823 296	774 819

6. Ventilation des charges

Les salaires et charges sociales de 1 313 266 \$ (1 150 098 \$ en 2022) ont été ventilés entre la fonction « activités de financement » pour 123 459 \$ (139 042 \$ en 2022), la fonction « administration » pour 1 137 941 \$ (966 231 \$ en 2022) et la fonction « frais inhérents liés aux apports » pour 51 865 \$ (44 825 \$ en 2022).

7. Virements interfonds

Les virements interfonds effectués au cours de l'exercice sont les suivants :

	2023			
	Fonds d'administra- tion générale	Fonds d'immobi- lisations	Fonds de dotation	Fonds spécifique
	\$	\$	\$	\$
Affectations par le conseil d'administration pour la recherche	(551 765)	—	551 765	—
Acquisition d'immobilisations	(5 101)	5 101	—	—
	556 866	5 101	551 765	—
	2022			
	Fonds d'administra- tion générale	Fonds d'immobi- lisations	Fonds de dotation	Fonds spécifique
	\$	\$	\$	\$
Affectations par le conseil d'administration pour la recherche	(161 963)	—	161 963	—
Acquisition d'immobilisations	(2 870)	2 870	—	—
	(164 833)	2 870	161 963	—

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Notes complémentaires

31 décembre 2023

8. Placements

	2023	2022
	\$	\$
Fonds unitaires de placements en actions		
Canadiennes	22 799 904	15 033 512
Américaines	3 798 153	2 421 804
Étrangères	32 093 264	28 896 232
Fonds unitaires diversifiés	3 009 260	5 162 638
Fonds unitaires de placements immobiliers	1 977 263	1 288 618
Actions	113 848	106 207
Encaisse détenue chez le gardien des valeurs	417 051	4 887 264
Autres	125 084	121 520
	64 333 827	57 917 795

9. Immobilisations

	2023			2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	183 065	173 993	9 072	13 130
Mobilier	75 249	64 118	11 131	8 400
Matériel informatique	82 927	75 371	7 556	13 433
	341 241	313 482	27 759	34 963

10. Crédoiteurs et charges à payer

	2023	2022
	\$	\$
Créditeurs	441 675	363 862
Salaires à payer	134 639	45 228
Sommes dues à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	148 219	312 044
	724 533	721 134

11. Sommes dues par le fonds d'administration générale aux autres fonds

Les sommes dues par le fonds d'administration générale aux autres fonds portent intérêt au taux de rendement réalisé par le fonds d'administration générale sur ces fonds.

12. Soldes de fonds grevés d'affectations d'origine externe

Les principales catégories d'affectations d'origine externe grevant les soldes de fonds sont les suivantes :

	2023	2022
	\$	\$
Fonds de développement	18 677 033	17 510 712
Fonds de dotation		
Le revenu d'un premier fonds doit être utilisé à l'attribution de bourses de recherche	1 000 000	1 000 000
Le revenu d'un deuxième fonds doit être utilisé comme suit : 92 % du revenu doit être utilisé pour l'amélioration des soins directs aux malades et 8 % doivent être ajoutés à la dotation initiale	834 973	827 920
Le revenu d'un troisième fonds doit être utilisé comme suit : 92 % du revenu doit être utilisé pour le financement de dossiers prioritaires et 8 % doivent être ajoutés à la dotation initiale	2 000 726	1 981 594
Le revenu d'un quatrième fonds doit être utilisé pour appuyer la recherche en cardiologie	291 100	291 100
Le revenu d'un cinquième fonds doit être utilisé pour appuyer la recherche en orthopédie	526 000	526 000
Le revenu d'un sixième fonds doit être utilisé pour appuyer la recherche en maladies cardiovasculaires	500 000	500 000
	5 152 799	5 126 614
Fonds spécifique	16 740 382	16 137 073
	40 570 214	38 774 399

13. Opérations entre parties liées

Les transactions effectuées avec l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, qui est une partie liée compte tenu de la nature des activités de la Fondation, de même que les soldes débiteurs ou créditeurs qui y sont liés, sont présentées dans les états financiers ou dans les notes complémentaires à l'exception d'un montant de valeur nulle (162 561 \$ en 2022) qui est inclus dans les débiteurs. L'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal a versé un apport à la Fondation de 481 466 \$ au cours de l'exercice (valeur nulle en 2022) pour le Fonds santé respiratoire. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

14. Instruments financiers

En raison de ses actifs financiers, la Fondation est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la Fondation fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de prix autre. La Fondation est exposée à ce risque, comme le décrit le paragraphe suivant.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée à un risque de prix autre en raison de ses placements en fonds d'obligations, fonds d'actions et en actions, dont la valeur fluctue en fonction du cours de marché.

Risque de liquidité

L'objectif de la Fondation est de disposer de liquidité suffisante pour être en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. La Fondation surveille le solde de son encaisse et de ses flux de trésorerie découlant de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 décembre 2023, les principaux passifs financiers de la Fondation étaient les créditeurs et charges à payer.